

145e session du Synode
DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
Mercredi 3 décembre 2003 à La Chaux-de-Fonds, Collège des Forges

ORDRE DU JOUR

Dès 7 h.30 Café et croissants

8 h.15 Début de la session - Accueil et ouverture de la session - Prière

1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
2. Elections complémentaires : (Annexe sera remise en session)
 - a) Bureau du Synode (1 secrétaire et 1 assesseur laïc)
 - b) Conseil synodal (1 membre ministre)
 - c) Commission de consécration (1 membre pasteur et 1 membre laïc)
 - d) Synode missionnaire (1 député + 2 suppléants)
 - e) Commission d'examen de la gestion (1 membre ministre)
 - f) Conseil du Fonds immobilier (1 membre)
 - g) Organe de contrôle des Finances (1 membre)
3. Rapport de la Commission de consécration pastorale et diaconale
4. Budget 2004 (Annexes 1a et 1b)
 - introduction du Conseil synodal
 - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
 - budget 2004

11h.15 Culte à l'église des Forges, présidé par la pasteure Isabelle Ott-Baechler
Installation de M. Paolo Mariani, chargé de l'information et de la communication
Prise de congé des pasteurs Pierre Amey, Michel Braekman et Norbert Martin qui quittent le service de l'EREN

14h. Reprise des débats

5. Objectifs processus EREN 2003 (Annexe 2)
6. Information du Conseil synodal concernant l'équipe d'accompagnement du processus EREN 2003 (Annexe 3)
7. Rapport sur la pénurie ministérielle (Annexe 4)
8. Situation financière des œuvres d'entraide (Annexe 5 sera remise en session)
9. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés (Annexe ... sera remise en session)

17h.30 Fin de la session.

La présente tient lieu de convocation des députés

Les députés s'installeront aux places qui leur sont réservées, A L'AVANT DE LA SALLE, afin de faciliter le comptage des voix.

Durant toute la session, aura lieu une permanence de prière sous la forme d'un réseau de personnes priant en divers lieux et coordonnée par la Communauté Effata.

Neuchâtel, le 4 novembre 2003

Le Conseil synodal

*Au verso les invités à cette session et un plan de situation
./..*

INVITES A CETTE SESSION

Eglise réformée évangélique du canton de Glaris
Conférence des Eglises réformées de langue française en Suisse alémanique (CERFSA)
Eglise réformée Berne-Jura
Bureau du Synode jurassien
Eglise évangélique d'Espagne
Eglise réformée de France, région Est
Conseil paroissial de La Chaux-de-Fonds
la cheffe du Département des Finances et des Affaires sociales
la conseillère communale de La Chaux-de-Fonds responsable du dicastère des cultes
M. Laurent Huguenin, directeur du Collège des Forges
le pasteur Pierre Amey
le pasteur Michel Braekman
le pasteur Norbert Martin
M. Paolo Mariani

PLAN DE SITUATION

**145ème session du Synode
de l'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL
le mercredi 3 décembre 2003 à La Chaux-de-Fonds**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Culte : à 11 h.15 à l'église des Forges

Séance : à 8 h.15 à l'aula du Collège des Forges

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de noter que la séance sera interrompue à 11h05 pour le culte
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal *en se présentant, nom et fonction* et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

Carte de présence : A échanger à l'entrée contre la carte de vote.
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). *Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.*

Empêchements : En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Les démarches seront alors entreprises pour la désignation et l'information du suppléant.

Carte de vote : Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les *cartes levées*. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

Repas de midi : Le repas sera servi au Centre paroissial des Forges. La carte d'inscription au repas, *signée lisiblement*, est à retourner au secrétariat général *jusqu'au 26 novembre 2003 au plus tard*.
IL NE POURRA PAS ÊTRE SERVI DE REPAS AUX PERSONNES NON INSCRITES.
Les invités qui le souhaitent prendront la parole au cours du repas.

Parking : Aux abords du Collège des Forges. Il est interdit de parquer dans la cour du collège en raison des cours. Les députés sont priés de grouper les transports en voiture pour minimiser les frais.

Horaire CFF : Les voyageurs arrivant et partant de la gare de La Chaux-de-Fonds peuvent prendre le bus No 2 pour se rendre aux Forges

	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>
Le Locle	7 h.31	7 h.37	17 h.52	17 h.58
Neuchâtel	7 h.11	7 h.49	18 h.16	18 h.48
Fleurier	6 h.24	7 h.49	18 h.16	19 h.49
Le Landeron	6 h.31	7 h.49	18 h.16	19 h.27

La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats. ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.

Neuchâtel, le 4 novembre 2003

Le Conseil synodal